

MONTAGE D'OPÉRATIONS D'HABITAT PARTICIPATIF

Maîtriser les outils pour mener un projet d'habitat participatif

2 JOURS, 14 HEURES

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

CODE :
UA42

Objectifs de la formation

- Identifier les enjeux sociaux et urbains de l'habitat participatif
- Définir un projet adapté aux besoins des habitants
- Identifier les freins et les ressources garantissant la maîtrise d'ouvrage opérationnelle
- Repérer les différents outils de montages juridiques et financiers des projets d'habitat participatif

Animée par

- Professionnel(s) du secteur

Public concernés

- Aménageur ; Opérateur public et privé ; Architecte ; Urbaniste ; Chargé mission Habitat ; Chargé de programme immobilier (privé et/ou social); Programmiste ; Chargé d'opérations de ZAC ; Chargé de développement social urbain ; Chargé de projet renouvellement urbain; Responsable associatif

Critères d'admission

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif général : 1 595,00 €HT

Identifier les enjeux et la valeur ajoutée d'un projet d'habitat participatif dans le marché immobilier global

- Comprendre la notion de partage des espaces, la réduction des dépenses de construction et les principes de solidarité
- Quels sont les principes de développement durable pris en compte dans l'habitat participatif
- Panorama de l'offre de logement en France : quels en sont les acteurs et quelle place trouve l'habitat participatif
- Intégrer les apports et les nouvelles dispositions introduites par la loi ALUR et ses décrets d'application

Illustrations d'opérations menées en France et à l'international

Faire de l'habitat participatif l'une des voies possibles dans la réalisation d'un programme de construction et d'aménagement, articulé autour des politiques de l'habitat

- Identifier les principales étapes de son élaboration
- Appréhender la production de l'habitat participatif dans le temps long : gérer la dissymétrie des temporalités entre la décision du groupe d'habitants et la réalisation du programme de construction
- Proposer les interactions avec le quartier et la ville
- Identifier les partenaires et les acteurs du territoire associés au projet

Réaliser le montage juridique d'un projet d'habitat participatif

- Distinguer les différents montages juridiques issus de la Loi ALUR (2014), du droit français et des initiatives portées par des associations
- Identifier des montages alternatifs : associer un opérateur HLM, une société civile immobilière d'accession progressive à la propriété (SCIAPP), démembrement de propriété (bail à construction)...

Connaître les ressources mobilisables pour le financement d'un projet d'habitat participatif

- S'assurer de la faisabilité financière des projets d'autopromotion et des coopératives

Conduire une opération d'habitat participatif

- Bien définir le rôle de la MOA participative dans le portage du projet : faisabilité technique et financière, programme d'aménagement et de construction, choix de la MOE, gestion des ouvrages après réception des travaux
- Comment concerter, délibérer et décider collectivement

Exercice collectif : à partir d'un exemple concret, vous rédigerez la déclaration de projet, la charte de vie collective, le règlement de jouissance ou, le cas échéant, le pacte d'associés

Jeu de rôle : mettre en scène une discussion entre les habitants, le programmiste et une collectivité pour définir le projet

- Comment réaliser une recherche immobilière et foncière
- Identifier les valeurs foncières et patrimoniales et négocier les prix d'acquisition du foncier
- Maîtriser le coût global et la valeur finale produite dans le cadre d'un programme de logements d'habitat participatif
- Identifier la valeur de l'actif produit

Dates

Paris

23-24/06/2022

06-07/10/2022

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de

type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistique@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.